

Compte-rendu de la réunion du comité Famille élargi, convoquée dans le cadre de la démarche pour la politique familiale et amie des aînés. Tenue à la bibliothèque à 19h  
Mercredi 9 juin 2010

Présences

Mme Christina Richard, M. Bernard Courret,  
M. Denis Garneau, conseiller (en remplacement de Mme Annick Balayer-Rousseau,  
conseillère responsable des la politique familiale)

Personnes ressources :

M. Paul Monette, agent de développement

M. André Langevin, de Carrefour Action Municipale et Famille

Personnes attendues et absentes :

Mme Isabelle Courret, Mme Dominique Morin, Mme Mélanie Vallerand et toute la population invitée par le feuillet municipal La Diligence de mai-juin.

Documents disponibles :

1. Portrait statistique de la municipalité à partir du recensement 2006. (Power Point)
2. Compte-rendu de la première réunion du Comité famille du 31 mai 2010-06-14
3. Collection des définitions de la Famille et du concept famille :
4. M. Langevin présente ses propres documents Aide-mémoire pour l'élaboration d'une politique familiale et l'outil de formation pour la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)

## RÉUNION

M. Paul Monette anime la réunion

1. Tour de table et présentation de l'état actuel de la démarche
2. M. Langevin se présente et fait le portrait du carrefour Action Municipale et famille et résume son implication dans le dossier et le mode d'intervention de CMA. Selon le programme habituel du MFAQ, la Municipalité a droit à 30 heures d'accompagnement par CAMF.
3. M. Langevin sera donc notre accompagnateur tout au long de la démarche. Pour la consultation, la rédaction et l'actualisation du plan d'action il nous informe qu'habituellement il faut entre 12 et 18 mois pour y arriver.
4. à la lumière de l'état de la situation, il appert que le comité famille devra se rencontrer pour :
  - a. Revoir le calendrier de façon plus précise et à la lumière des informations fournies.
  - b. Peut-être est-il trop tôt en juillet pour organiser les rencontres de consultation parce que :

- i. Il faut préparer un questionnaire (La dessus Paul Monette demande à M. Langevin s'il n'y a pas de modèle de questionnaire qu'on pourrait utiliser en l'adaptant ? M. Langevin devrait revenir avec ça)
  - ii. Il faut que le Conseil adopte une résolution nommant et qualifiant le comité et le mandat du comité famille. Comme le prochain Conseil est lundi soir prochain il est trop tard pour le Conseil de juin. Ce sera donc déposé pour celui de juillet.
  - iii. Il faut s'assurer de la plus grande participation de la population. C'est pourquoi il faut bien publiciser et faire en sorte que les diligents (E) s'approprie et la démarche et le plan d'action.
  - iv. Le comité a l'objectif d'avoir sonder l'opinion de toutes les strates d'âge et de condition familiale : du célibataire au couple avec ou sans enfants jeune, ado.
- 5. À la prochaine rencontre il faudra se donner une stratégie pour aller chercher des bénévoles pour la promotion et la diffusion des consultations. **IL FAUT MULTIPLIER LES PARTICIPANTS.**
- 6. Divers sujets :
  - a. M. Langevin propose de rencontrer une dizaine de minute le Conseil lors d'une séance de travail.
  - b. M Paul Monette annonce qu'il laisse son travail d'agent de développement rural à compter du 31 juillet prochain. Il faudra donc trouver un remplaçant (e) pour la coordination, la rédaction et la diffusion de la politique familiale.
  - c. Mme Richard propose Mme Mélanie Roy pour la rédaction et la coordination.
  - d. M. Langevin propose aussi M. Michel Asselin qui travaille à prix raisonnable et qui a déjà rédigé et accompagné des démarches de politique familiale semblable à celle de Stukely-Sud.

7. Prochaine rencontre :

La prochaine rencontre devra se faire le plus tôt possible et s'assurer de la participation de tous les membres afin de régler les questions importantes ;

- a. Nommer et définir le mandat du comité famille. Le faire adopter par le conseil
- b. Actualiser et présenter le nouveau calendrier de réalisation de la démarche complète et le faire adopter par le Conseil.
- c. Proposer une alternative au départ de M. Paul Monette. La démarche de politique familiale est financée par le MFAQ. La Municipalité se doit de se donner les ressources humaines nécessaires à cette fin.

Paul Monette, agent de développement